

Article paru dans le Courrier Cauchois du vendredi 29 janvier 2016

GRAINVILLE-LA-TEINTURIÈRE

Cérémonie des vœux

Grainville ne veut pas de fusion

La salle de spectacle de la salle Cauchoise a réuni samedi dernier en fin de journée les habitants de la commune à l'occasion des vœux du maire. René Vimont accueillait également Gérard Colin, président de la CCCA (communauté de communes de la côte d'Albâtre), Cécile Sineau-Patry et Jean-Louis Chauvency, conseillers départementaux.

Christine Changeux, adjointe, présenta le bilan moral de l'année 2015 avant que René Vimont ne prenne la parole pour se réjouir de la démolition prochaine de l'ancienne salle des fêtes qui sera remplacée par une halle dans le style de la commune.

Parmi les travaux prévus en 2016, il faut retenir la réhabilitation du terrain de boules, ainsi que de la rue du Moulin, l'amélioration de l'éclairage public, l'installation d'un panneau lumineux sur lequel seront proposées les informations locales. L'édile communal a rappelé que « *l'investissement, créateur d'emplois, est une priorité* ». 200 personnes travaillent à Grainville, qui ne dispose pas d'industries, dont 100 à la résidence Anne-Françoise-Le-Boultz. Il engagea les habitants à favoriser la production locale et à la promouvoir, l'équipe enseignante de l'école Charles-de-Gaulle a été rassurée quant au soutien que lui apportera la municipalité.

Treize associations animent la commune et, du 6 au 13 août, dans le cadre du jumelage avec les îles Canaries, une délégation de Canariens séjournera à Grainville.



Christophe Duval a reçu la médaille communale, régionale et départementale devant les élus

René Vimont a ensuite fait part à l'assistance d'un sujet qu'il est prêt à défendre : pas de fusion avec d'autres communes, « *Grainville voulant garder son identité* ».

Bureau de l'emploi

Gérard Colin informa que la CCCA travaille cette année sur l'emploi. À cet effet, le Bureau de l'emploi fonctionne dans les locaux de la com-com et permet de mettre en relation des employeurs et des personnes en recherche d'emplois. Les commerçants et artisans pourront recevoir une aide du FISAC pour rénover leur outil de travail. L'état baissant de 9,5 % ses subventions, la CCCA complètera pour maintenir l'emploi sur le secteur, ainsi que les frais de fonctionnement.

Le 1^{er} janvier 2017, l'extension

de la com-com devra être finalisée, le territoire passera de 38 communes à 62 ou 63.

Cécile Sineau-Patry a développé les compétences du Département et une situation financière à redresser, le département subissant la baisse des dotations, un choix devra être fait pour combler la dette accumulée ces dernières années de 1 milliard 200 millions d'euros.

Jean-Louis Chauvency, en conclusion, a assuré son accord pour défendre les communes : « *Il faut résister et se battre* ».

Médaille

René Vimont a ensuite appelé Christophe Duval auquel Gérard Colin a remis la médaille communale, régionale et départementale échelon vermeil.